



D 2025-031

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq le 1^{er} avril, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,
Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire
Dûment convoqués le 28 mars 2025.

Présents : Marc FLEURY, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé : Odile CHALAMEL donne pouvoir à Amandine PAGET, Pierre-Damien GALENE donne pouvoir à Pascal GINOLLIN

Absent : Céline ROCH EUVRARD

Secrétaire de séance : Amandine PAGET

Assistent à la réunion : Christophe MAREC

Nombre de membres en exercice : 9	Ne prend pas part au vote : 0
Nombre de membres présents : 6	Votes pour : 8
Nombre de suffrage exprimés : 8	Votes contre : 0
	Abstentions : 0

OBJET : Convention de refacturation de l'eau potable à la SEM des Bauges

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de la mise à jour des abonnements et de la reprise de la facturation des compteurs d'eaux communaux, Grand Chambéry refacture à la commune depuis 16/06/2021 les frais de fourniture d'eau potable du centre d'accueil.

Ce dernier est occupé par la SEM des Bauges qui doit donc prendre à sa charge les factures d'eau potable.

Une convention sera passée avec la SEM des Bauges

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Autorise le maire à signer la convention avec la SEM des Bauges

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH

Le Secrétaire de Séance,

Amandine PAGET